



LAISSER FAIRE, L'ART DE JARDINER SANS SE FORCER

la gestion différenciée

Fiche conseil | [environnement](#)

[caue37.fr](#)

« Il faut faire avec et ne pas aller contre la nature, sinon on a beaucoup trop de travail » W. Waterfield. C'est ainsi que l'on pourrait résumer la gestion du vivant. S'économiser, c'est s'inspirer de la nature, de sa dynamique, lui couper l'herbe sous le pied en anticipant la possibilité qu'elle s'exprime dans toute sa beauté et sa diversité.

La nature est toujours belle, un juste dosage en fonction de l'usage.

La gestion, c'est avant tout une question d'usage. À chaque fois que la question de l'entretien se pose, une seconde question doit émerger, en quoi est-ce nécessaire pour maintenir la qualité des usages ? Comment pourrait-on faire autrement ? La biodiversité augmente la qualité et le bien-être des usagers, alors faites le voyage !



Dans la peau de l'usager... II

s'agit de préserver les qualités actuelles d'usage d'un espace et de se demander comment **un système laissant venir le vivant pourrait être mis en place afin de limiter la gestion** mais également **d'augmenter la qualité spatiale** quitte à apporter des transformations à la marge.

Aller plus loin que la gestion différenciée...

La **gestion différenciée** permet de varier et **d'adapter l'entretien** d'un espace en **fonction des usages ou des intérêts écologiques ou paysagers** qu'il présente. Elle concerne à la fois les milieux naturels (zones humides, forêts, etc.), les milieux créés par l'homme (espaces verts comme bordures de routes, ronds-points, jardins municipaux, etc.) et les jardins des particuliers. Il s'agit de gérer durablement ces zones dans un souci écologique, économique et social en fonction des besoins requis. **Cependant, elle s'applique sur des espaces dont la conception à l'origine ne prévoyait pas la durabilité de leur gestion mais plutôt une gestion horticole intensive. Des améliorations de ces espaces existants ou des espaces revus pour une gestion alternative peuvent donc aller beaucoup plus loin.**



La nature à besoin de temps !

Un pari de plusieurs années

Il ne faut pas attendre un effet immédiat à la gestion alternative, la mise en place d'une **réelle dynamique naturelle se fait sur un temps long et avec des pratiques adaptées**. Quelques méthodes peuvent être mises en place simplement :

- Des prairies fauchées seulement à partir de juillet où l'on peut planter des bulbes à floraisons printanières
- Des prairies de plantes messicoles à semer chaque année, dont le maintien exige un export de la matière organique.

Entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible

Pour anticiper et aller **plus loin que la traditionnelle gestion différenciée**, il faut inclure l'installation d'une dynamique naturelle comme un levier à la fois pour la qualité, l'esthétique (intégrée dans le design) et la durabilité de l'aménagement. Cette pensée permettra de limiter le besoin en gestion et pourra être cumulée avec des actions simples de gestion différenciée afin de :

- Rendre mécanisable facilement la gestion de l'espace, en veillant à la distance entre les obstacles (notamment les bandes engazonnées)
- Des actions plus jardinées sur des lieux cibles (valorisation d'espace et de savoir-faire jardiniers)
- Une valorisation de pratiques habitantes (permettant d'alléger une partie de la gestion)

Tondre ou faucher ?

C'est une question d'usage. On peut limiter le nombre de tontes sur les parties qui n'ont pas de temporalité d'usage forte. Ces gradients d'entretien permettent de marquer des espaces particuliers et d'indiquer leur usage, notamment via la création d'alcoves dans des prairies ou des cheminements temporaires.



Vergers et prairies fleuries, Domaine de Saint-jean-de-beauregard (91)



Bassin d'orage, Semoy (45)



© Commune de Ruan, CAUE 45

Fleurs des champs...

Avec soit des floraisons naturelles via une gestion laissant venir les fleurs sauvages (fauche en août afin de permettre la maturation des graines et le cycle des vivaces), soit des prairies de méssicoles semées une fois dans l'année, offrant un aspect champêtre de gestion bien plus simple que les annuelles classiques.

Une occupation du sol anticipée

via les pieds de murs qui ici améliorent un trottoir en stabilisé déjà existant, en imitant la dynamique naturelle d'enrichissement des espaces moins circulés par les piétons.

Ces plantations permanentes occupent l'espace et privent d'eau, de lumière et de place les autres plantes non désirées.



© Agence Laure Planchais

Des enjeux multiples

Un mode de **gestion alternatif** à la gestion dite horticole présente de nombreux **enjeux** autres qu'économiques :

- **Environnementaux.** Préserver, valoriser et enrichir la biodiversité, améliorer le cadre de vie en supprimant les intrants phytosanitaires, valoriser les déchets verts...
- **Culturels.** Remettre en valeur et en visibilité les dynamiques de la nature, privilégier la diversité locale, distinguer les sites à travers la commune ou encore transmettre de nouveau savoir-faire et d'autres plus anciens oubliés
- **Sociaux.** Revaloriser le métier et les taches des agents techniques, ainsi que du sens même du travail, améliorer le cadre de vie et du bien vivre ensemble via la valorisation des pratiques habitantes.

Laisser venir le vivant, un engagement !

Informers les élus, former les agents, inciter les concepteurs et sensibiliser les habitants

Un mode de gestion alternatif **demande l'engagement de tous à commencer par les élus**, car il doit être porté politiquement et appuyé par les services techniques et d'éventuels professionnels de l'aménagement (paysagistes concepteurs). Ils devront être aptes à introduire cette dynamique et à **créer des plans de gestion espace par espace**. Ces initiatives sont souvent valorisées par le label «Villes et Jardins fleuris».

Ce mode de gestion demande aussi une formation des agents en remettant en cause des pratiques horticoles standardisées. Cette pratique est intéressante pour le développement des compétences et de la diversification des taches des agents techniques. Enfin le dernier volet est la **sensibilisation de la population**, notamment sur la question de la définition de l'entretien. **Deux actions** sont ici complémentaires, à la **fois des affichages pédagogiques et toutes formes de communication accompagnées d'un entretien ciblé**.



© Agence Feuille-à-feuille

Des prairies fauchées...

en renfort des pelouses traditionnelles permettent de limiter le nombre de tontes dans l'année. Ils autorisent également la venue d'une biodiversité utile sur les espaces publics comme au jardin. À terme, la **biodiversité s'enrichit** de différentes espèces notamment **des vivaces**, offrant des **floraisons de mars à juillet**.

Bulbes mais pas bizarres !

Les bulbes, notamment dans les espaces à **gestion mécanisée comme les bandes fauchées**, une fois à l'année en juillet, apportent un vrai fleurissement de longue durée. Ils sont un atout pédagogique et visuel pour justifier d'une gestion différente de l'espace et se révèlent très durables dans cette situation.



Bulbes naturalisés, Luyres (37)



Des végétaux vagabonds

ayant la capacité de se ressemer abondamment sur l'espace public sont indiqués. Ils **prennent bien la place des adventices**. Ainsi, Valérianes, Pavot de Californie, Roses trémières, Gauras, Érigerons, coquelicots, Lunaires, Bourrache ou encore Nigelles de damas poussent ci et là.

Avertir le public !

De nombreux outils de communication peuvent **accompagner les actions et aménagements afin d'avertir et de sensibiliser le public** pour les collectivités : presse locale, bulletin municipal, réunions publiques, plaquette de présentation... **Inclure la population dans la démarche afin qu'elle soit bien comprise et acceptée.**



Gestion différenciée, Conflans-Sainte-Honorine (78)



Parking stabilisé engazonné et verger, Le Grand Pressigny (37)

Des surfaces de stationnement...

Pouvant muter pour être largement paysagées et engazonnées, limitant l'imperméabilisation des sols et anticipant l'engazonnement des graves. Ces surfaces peuvent, lorsqu'elles ne sont pas utilisées trouver d'autres utilités, verger pédagogique, terrain de jeu....

Ne pas perdre une goutte...

Les eaux pluviales recueillies en rebord d'espaces circulés arrosent directement les plates bandes plantées. Pour se faire, la voirie doit être en légère pente vers l'espace recueillant les eaux pluviales et être sans bordurage, ou celui-ci doit être en arase pour ne pas empêcher l'écoulement.



Massifs et eaux pluviales, Moellan-sur-mer (56)

Des plantations rustiques

Pour assurer un devenir et une rusticité à l'espace, la **qualité des plantations est indispensable**. Celles-ci doivent être adaptées au climat de la région et à l'exposition du site bien entendu. Dans cette gamme, il faut choisir de préférence des **plantes rustiques** que l'on **trouve couramment** dans le même type de situation dans **la région** (témoignant de leur résistance au fil des années notamment aux froids, canicules et sécheresses). Ce sont souvent des **végétaux anciens, parfois horticoles mais souvent proches de l'espèce botanique** (espèce qui pousse naturellement dans la nature) qui ont des qualités de durabilité et de résistance assez fortes. De nombreuses vivaces, bulbes et arbustes ainsi que nombre de végétaux nord méditerranéens qui conviennent bien en Touraine.

Les increvables

Des vivaces très...tenaces !

- Acanthes a feuilles molles
- Achillées
- Agapanthes
- Alchemille commune
- Ciboulette
- Anemone du japon
- Ballota/lavande
- Lupin indigo /lupins
- Bergenia
- Plumbago rampant
- Marguerite commune
- Liseron de mauritanie
- Coréopsis lancéolé
- Pourpier de Cooper
- Cèlilles
- Euphorbe des garrigues
- Fuchsia de Californie
- Fenouil commun
- Gaillardes
- Gaura lindheimeri
- Geranium rozanne ou Sp
- Roses de Noël ou hellébores
- Hémérocalle ou lys d'un jour
- Iris d'alger/ Iris divers
- Nepeta sp
- Perovskia/ sauge de Russie
- Sariette/thym/romarin
- Sedum spectaculaire
- L'éphémère de Virginie
- Arum des fleuristes



Les Vagabondes

Elle se déplacent, elles vont et viennent de façon champêtre !

- Gueules de loup
- Rose trémière
- Bourrache
- Catananche bleue
- Valériane
- Centaurée des montagnes
- Erigeron
- Pavots de Californie
- Giroflée des murailles
- Épervière orangée
- Coquelourde des jardins
- Monnaie du pape/ Lunaires
- Pavots des champs
- Verveines de Buenos Aires
- Pied d'alouette
- Soucis officinale
- Nigelles de Damas

CRÉDITS : sauf mention contraire, toutes les photos et illustrations du présent document © CAUE37 - Octobre 2020

ADRESSES UTILES

Votre mairie

Renseignez-vous sur le règlement d'urbanisme de votre commune.

UDAP 37 Unités départementales de l'architecture et du patrimoine

Si votre projet est situé dans le périmètre d'un édifice protégé, consultez les préconisations du STAP37 sur son site www.sdap-37.culture.gouv.fr

Inventaire national du patrimoine naturel

Informations sur les espèces indigènes sur chaque communes pour vous aider à choisir des arbustes locaux <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

CAUE 37

Le CAUE 37 vous conseille pour votre projet. **Prenez rendez-vous !**

34 place de la Préfecture _ 37000 TOURS
02 47 31 13 40 _ caue37@caue37.fr _ www.caue37.fr

37
Indre-et-Loire
caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement